



L'homme et la femme dans le plan de Dieu

Genèse 1 et 2

1. Introduction : La plus belle des créatures
2. La création de l'homme et de la femme
3. La mission du premier couple : critères de la mission
 - a. Le critère de bénédiction
 - b. Le critère du mariage
 - 1) La soumission à la volonté de Dieu dans le mariage
 - 2) La fidélité dans le couple
 - c. Le critère de procréation
 - d. Le critère du gardiennage écologique
 - e. Le critère alimentaire
4. Conclusion : Doxologie : le plan de Dieu, moyen de grâce et de salut

1. Introduction : La plus belle des créatures

La Genèse est le livre des origines « *du ciel et de la terre* » et le récit par excellence de la création. Dieu a créé à partir de rien, par la seule parole : « *Dieu dit...* » Cette parole créatrice est effectivement douée d'une puissance extraordinaire, puisqu'elle fait apparaître ce qui n'existe pas. Au terme de la création des êtres et des choses, Dieu crée au sixième jour l'homme, tiré de la poussière de la terre, façonné de la main même de Dieu : « *L'Éternel Dieu forma l'homme de la poussière du sol* » (Gn 2.7). Par la création de l'homme, Dieu réalise une œuvre inédite, exceptionnelle, car en dehors de l'homme, aucune autre créature n'a revêtu son image ni bénéficié de sa ressemblance morale et spirituelle : « *Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu* » (Gn 1.27). Telle est l'origine de l'obligation de sanctification à laquelle l'homme est constamment appelé à se conformer et à assumer (1 Pi 1.15-16; Ép 4.24).

Plus que toutes les créatures, l'homme a été fait dans un but précis. Son existence et son devenir s'inscrivent dans un plan arrêté par Dieu lui-même, de toute éternité, dans sa prescience et sa mansuétude. Pour bien mesurer l'importance du plan divin sur l'homme et la femme, c'est essentiellement dans l'optique du couple que nous devons nous situer (Gn 1.27; 2.24). Ceci étant, nous devons tout d'abord partir de la création de l'homme et de la femme, ensuite examiner la mission et les critères de la mission impartie au premier couple dans l'ordre de la création.

2. La création de l'homme et de la femme

Le fait que l'homme ait été créé en premier lieu ou que la femme ait été tirée de la côte de l'homme n'est pas la chose la plus essentielle au regard de la révélation biblique. À ce stade où l'homme se retrouvait seul avant la création de la femme, celui-ci restait une œuvre incomplète, une créature inachevée, un beau dessin sans couleur, une belle flûte sans son. Nous constatons que le Créateur lui-

même ne se félicite pas de la création de l'homme sans la femme : « *L'Éternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide qui soit son vis-à-vis* » (Gn 2.18). Certes, la femme est une aide, mais son statut dans le plan divin n'est pas seulement d'être une aide, mais le vis-à-vis de l'homme, son proche et son semblable, son intime et son *alter ego* (son double). À cet endroit du texte biblique se trouvent affirmées l'égalité « ontologique », la réciprocité fondamentale et la complémentarité irréductible entre l'homme et la femme, dans le cadre d'une équation mathématique où $1 + 1 = 1$.

Plus que l'union, l'unicité entre l'homme et la femme est, en tous cas, une véritable équation de Dieu : « *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair* » (Gn 2.24). C'est précisément là que la création de l'homme et de la femme répond le plus merveilleusement au plan divin. Tout se passe alors comme si l'homme seul ou la femme seule ne réalisent guère le plan de Dieu : « *il n'est pas bon que l'homme soit seul* »; il faut qu'ils soient deux pour accomplir dans le coude à coude de leur union la mission de Dieu.

3. La mission du premier couple : critères de la mission

Le premier couple créé, Adam et Ève, a reçu une mission à plusieurs critères. Cinq de ces critères sont retenus ici.

a. Le critère de bénédiction

En scellant l'union entre Adam et Ève, Dieu les bénit : « *soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui rampe sur la terre* » (Gn 1.28). Lorsque Dieu bénit, il « communique » à la personne ou à la chose qu'il bénit une puissance que rien ne peut modifier ni annuler. Et ce qu'il a béni, il a béni (Nb 22.6, 20). Comme le premier couple, tous les couples reçoivent cette bénédiction générale de Dieu pour vivre, s'épanouir et réaliser les objectifs de leur union.

b. Le critère du mariage

Le texte de la Genèse, dans ses deux premiers chapitres, révèle que Dieu est le fondateur et le garant de l'institution du mariage. Par le mariage, Dieu réalise l'unité de la création de l'homme qui au départ était seul. Ce n'est jamais assez de le rappeler. Le mariage établit un lien de vie et de communication qui est en même temps une nouvelle création, à partir de deux êtres à la fois étrangers l'un de l'autre, mais qui deviennent, selon la volonté de Dieu, « *une seule chair* ». Si Dieu est l'auteur du mariage, l'homme et la femme sont tenus à une obligation totale de soumission à la volonté de Dieu, et de totale et réciproque fidélité, afin que, selon le Christ, « *l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni* » (Mt 19.6). Il faut peut-être dire plus sur cette question de soumission à la volonté de Dieu et de fidélité du couple.

1) La soumission à la volonté de Dieu dans le mariage

Le couple qui connaît Dieu, qui craint Dieu et qui aime Dieu est d'abord un couple uni dans la foi. Dieu vient au secours de ce couple et se révèle à lui-même comme le Dieu d'amour (1 Jn 4.8), le Dieu

qui donne sens et signification au mariage, et qui réalise sûrement et parfaitement son plan d'amour envers tous ceux qui s'en remettent fidèlement à son autorité et qui se soumettent joyeusement à sa volonté.

Mais devant la tentation et la ruse du serpent, Adam et Ève n'ont pas su montrer la soumission nécessaire à la volonté de Dieu. Ils se sont laissés séduire et convaincre par le malin, métamorphosé en serpent, pour faire exactement le contraire de ce que Dieu leur avait ordonné. Par là, ils ont commis une grave transgression — le péché originel —, cause de chute et de mort. Cette transgression du premier couple a affecté la race humaine. L'ordre de Dieu était formel de ne pas manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Gn 2.17). Mais en faisant fi de la volonté de Dieu, l'homme a voulu exercer sa propre volonté et jouir pleinement de sa liberté « par-delà le bien et le mal » selon Dieu. Telle est la racine de la rébellion de l'homme envers Dieu. Écoutons la description de cette rébellion fondamentale par le grand théologien réformé, Aaron Kayayan :

« L'homme a été créé libre non pas pour avoir une volonté qui pourrait choisir le bien et le mal, mais Dieu a voulu que l'homme accepte le jugement de Dieu et son critère et s'y soumette joyeusement. La chute a consisté à faire de l'homme le seul critère de la vérité et du mensonge. Il a rejeté Dieu comme celui qui pouvait se révéler à lui et se présenter avec autorité dans ses propres termes. Il a refusé de voir en lui la seule source de la vérité. Au lieu de chercher un système analogique de connaissance, il a voulu créer un système autonome original, il a virtuellement déclaré à Dieu que ce dernier n'était pas au-dessus de lui et qu'il n'était pas le Maître de la réalité.¹ »

2) La fidélité dans le couple

Les couples chrétiens dignes et véritables sont nécessairement fidèles, « jusqu'à ce que la mort les sépare ». Cela entraîne beaucoup d'implications au regard de l'éthique et de la vie chrétiennes. Comment pourrait-il en être autrement quand on sait que Dieu est perfection et fidélité? Dieu est fidèle, il est toujours fidèle. Et ce n'est pas sans raison qu'il exige de notre part une fidélité sans faille, tant dans son adoration que dans la vie du couple. Le contraire de la fidélité est l'infidélité qui a pour corollaire l'adultère. L'infidélité et l'adultère sont les deux faces de la même médaille du péché.

La Bible condamne explicitement l'adultère (Ex 20.14; Lv 20. 10; Dt 5.18; Mt 5.27-28). Il n'est pas possible de le justifier. Il entraîne malédiction, division, séparation et souffrance, parce que l'adultère est une transgression d'un ordre de Dieu qui exige la pureté du « lit conjugal » : « *Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de toute souillure. Car Dieu jugera les débauchés et les adultères* » (Hé 13.4). Ce commandement place l'homme ou la femme sous le jugement de Dieu et la condamnation (Ap 21.8). Cela veut dire que la divagation sexuelle constitue un critère du jugement de Dieu. Il faut préciser les causes de l'infidélité qui entraîne l'adultère de l'un ou l'autre membre du couple.

Causes de l'infidélité de l'homme :

1. L'attraction physique d'une femme et le désir d'avoir des rapports avec cette dernière;
2. La recherche d'un intérêt matériel chez une femme qui a des moyens;

¹ *L'esprit de la loi, Foi et Vie Réformées, 1996, p. 31.*

3. L'obsession sexuelle qui se traduit par la recherche sans relâche et sans contrôle du plaisir; cette déviation psychologique peut provenir :
 - a. d'un instinct sexuel naturel non contrôlé par une éducation sexuelle de base, familiale, morale ou spirituelle;
 - b. d'un cadre de vie permissif ou favorable aux contacts sexuels faciles (milieux de la prostitution ou de la polygamie);
 - c. d'une enfance sans amour et sans affection (cas des orphelins précoces, des enfants abandonnés ou des enfants de la rue);
 - d. d'une pathologie étrange (effectivement, tout n'est pas rationnellement explicable dans le comportement sexuel de certains individus comme ceux évoluant dans les milieux sataniques ou occultes...)
4. Le comportement de la femme :
 - a. caractère difficile (agressivité et insoumission);
 - b. mauvais comportement sur le lit (réticences régulières à faire l'amour, indifférence durant l'acte sexuel, frigidité...);
 - c. mauvais entretien du mari (manque de douceur et de gentillesse, manque d'application dans la cuisine);
 - d. paresseuse au travail et aimant vivre dans un environnement sale.

Causes de l'infidélité de la femme :

1. Attirance de la femme pour un homme à cause de sa présentation physique, de son intelligence, de son rang social et de ses moyens;
2. Abandon répété par le mari (pour des concubines ou autres);
3. Vagabondage sexuel ou débauche (femme ayant été dans la prostitution et que le mariage n'a pas changé, infidélités héréditaires ou dues à certaines coutumes trop permissives en matière sexuelle, mauvaises camaraderies avec des femmes de mauvaise vie);
4. Misère dans le foyer (recherche de moyens pour survivre ou résoudre des besoins élémentaires; égoïsme du mari et mauvais encadrement);
5. Insatisfaction sexuelle (incapacité sexuelle du mari due à l'âge ou à la maladie, faible fréquence des rapports sexuels avec le mari due à l'éloignement ou à un état permanent d'ivresse);
6. Comportement du mari (violent et coléreux, refus du dialogue, bastonnade régulière de la femme; rejet de la belle-famille...).

Telles sont, du point de vue de l'homme et de la femme, quelques causes pouvant « expliquer », sans la « justifier » du tout, l'infidélité dans le couple. Ces différentes causes n'ont certainement pas le même impact, mais elles se valent, dans la mesure où, au regard de la loi divine, il n'y a pas de « petit péché ». Tout péché est péché, et son issue fatale est la mort (Éz 18.4; Rm 6.23). La gravité de l'infidélité est telle que le Christ a reconnu cela comme une cause valable, sinon la seule cause pour répudier la femme ou divorcer (Mt 19.9), bien que selon lui l'objectif du mariage ne soit pas la séparation (Mt 19.6). Dans la

mesure où l'infidélité relève essentiellement du domaine sexuel, il faudrait que l'homme puisse trouver tout son plaisir sexuel en sa femme, et que la femme puisse trouver tout son plaisir sexuel en son mari, pour accomplir la parole de Dieu exprimée dans 1 Corinthiens 7.4-5.

c. Le critère de procréation

Dans le plan de Dieu révélé dans la Bible, l'homme et la femme ont reçu la mission essentielle de procréer : « *Soyez féconds, multipliez-vous...* » (Gn 1.28). La procréation est la capacité d'engendrer des enfants. Là encore, Dieu reste le seul maître : aux uns, il donne beaucoup d'enfants, aux autres il en donne peu, aux autres encore, il ne donne encore aucun enfant. Tout cela est le signe de sa grâce : « *Ma grâce te suffit* » (2 Co 12.9).

Mais quand Dieu dit : « *soyez féconds, multipliez-vous...* », cela n'a jamais voulu dire que l'on fasse des enfants à tort et à travers, car Dieu n'étant pas un Dieu de désordre, il ne peut ordonner le désordre. L'ordre de Dieu concernant la procréation est un ordre de vie dans le bonheur et la survie de l'espèce. Dieu n'est pas content des enfants que l'on fait n'importe comment, et que l'on abandonne ensuite à la misère et à la souffrance. Le couple chrétien doit-il réglementer le nombre de ses enfants par la planification familiale ou le recours aux méthodes contraceptives? Dieu approuve-t-il de telles pratiques? Peut-on aujourd'hui continuer à procréer comme au temps de nos ancêtres?

Si l'avortement reste condamnable comme crime contre le fœtus humain déjà formé, il n'en est sans doute pas de même de la planification familiale ou de la contraception qui, en régulant la procréation, apporte une solution positive aux difficultés du couple confronté à la crise économique et à la pauvreté.

Une question se pose : comment repenser aujourd'hui la famille en Afrique dans un contexte où l'enfant n'est plus une main-d'œuvre bénévole, mais une charge économique, financière et sociale parfois insupportable pour la famille et la société? Nous devons prendre acte de la place et du rôle de la prière dans la réponse à cette question difficile. Car « *rien n'est impossible à Dieu* ». À nous de reconnaître dans la foi qu'avec ou sans enfants, les ressources de notre Dieu ne sont jamais épuisées lorsqu'il s'agit de réaliser envers nous ses promesses.

d. Le critère du gardiennage écologique

Par définition, l'écologie est « *la science qui étudie les conditions d'existence des êtres vivants et les interactions de toutes sortes qui existent entre ces êtres vivants d'une part, entre ces êtres vivants et leur milieu d'autre part*² ». L'une des missions importantes confiées à l'homme par le Créateur est celle du gardiennage écologique : « *L'Éternel Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et pour le garder* » (Gn 2.15). En quelque sorte, Dieu fait don à l'homme de toute la création. Il le charge de veiller sur la création, de donner un nom à chaque créature, de soumettre la création, c'est-à-dire de l'ordonner, de l'organiser et de la discipliner dans le sens d'une exploitation judicieuse, qui préserve les équilibres naturels et garantit la survie et le développement harmonieux de toutes les espèces. Effectivement, la création n'est pas seulement une œuvre marquée du sceau divin; elle est essentiellement un chef-

2 Roger Dajoz, *Précis d'écologie*, 6^e édition, Dunod, Paris, 1996, p. 1.

d'œuvre de la gloire de Dieu. Rappelons-nous l'exclamation du psalmiste : « *Quand je regarde les cieux, ouvrages de tes mains, la lune et les étoiles que tu as établies : Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui? Et le fils de l'homme pour que tu prennes garde à lui?* » (Ps 8.4-5).

L'homme placé dans le jardin d'Éden a reçu la mission significative de le cultiver et de le garder. C'est là tout un programme de viabilisation des ressources et de protection des espèces! Cependant, le gardien n'est pas le propriétaire. Il veille sur les biens du maître. Quelle charge écrasante et passionnante d'être gardien de la propriété et des biens de Dieu! Cela induit à combattre la pollution des mers et des océans, des nappes d'eau souterraines, des marigots, de l'atmosphère qui détruit la couche d'ozone, le carnage des espèces et des humains, la lutte contre les forces de prédation et de destruction qui mettent en péril la biodiversité et l'environnement naturel.

e. Le critère alimentaire

Le gardien du sol doit manger. Il lui est prescrit son régime alimentaire : « *Dieu dit : voici que je vous donne toute herbe porteuse de semence et qui est à la surface de la terre, et tout arbre fruitier porteur de semence : ce sera votre nourriture* » (Gn 1.29). Bien entendu, il ne s'agit pas de s'en tenir de façon bornée au mot « herbe » et en profiter pour se droguer avec les mauvaises herbes (cocaïne, cannabis, marijuana, etc.), et ne manger que fruits et légumes comme les adeptes des sectes obscures (rastafaris, végétariens de toutes sortes). Ces derniers prétendent que Dieu n'a prescrit que les fruits et légumes pour l'alimentation de l'homme. Évidemment, cela est une vision étroite et erronée de l'ordre de Dieu. Lorsque Dieu parle de « *toute herbe porteuse de semence* » et de « *tout arbre fruitier porteur de semence* », il indique clairement l'ensemble des plantes qui poussent sur le sol, et qui fournissent à l'homme son alimentation : pomme de terre, manioc, macabo, mil, patate, sorgho, maïs, banane, arachide, soja, mangue, orange, citron, etc. Il revenait à l'homme de compléter cette alimentation, de la transformer, et plus tard après la chute, de l'enrichir avec de la viande et du poisson provenant des ressources mises à disposition par Dieu (Gn 9.3). C'est pourquoi le Christ va associer le produit du blé (pain) à une ressource halieutique (poisson) pour nourrir la foule (Mt 14.13-21; Mc 6.30-44; Lc 9.10-17). D'ailleurs, le Christ déclarait purs tous les aliments (Mc 7.18-19) sauf ceux destinés aux sacrifices (1 Co 10.20).

Les cinq critères que nous venons ainsi de passer en revue constituent les variantes complémentaires de la mission attribuée à l'homme et la femme dans l'économie de la création. En les associant à son œuvre, Dieu a voulu en faire des partenaires, dans son plan qui se poursuit et qui ne s'achèvera qu'au huitième jour de la création finale (Hé 4.9-10).

4. Conclusion : Doxologie : le plan de Dieu, moyen de grâce et de salut

Le plan de Dieu a été conçu et mis en marche dans la perspective de son amour créateur et rédempteur. De tout temps, Dieu a aimé le Fils et lui a concédé le gouvernement de toutes choses à travers le ministère puissant du Saint-Esprit (Mt 28.18; Hé 1.1-4).

Par ce lien indéfectible, l'amour de Dieu le Père, la grâce du Fils et la communication du Saint-Esprit se sont répandus sur la création entière (2 Co 13.13). Dans cette dispensation que la chute a quelque

temps freiné, et que la croix a remis à l'honneur, l'homme et la femme, à travers Adam et Ève, se sont retrouvés, malgré eux et sans mérite aucun de leur part, au centre du plan de Dieu, manifesté depuis la fondation du monde dans la personne et l'œuvre du Christ (Jn 3.35).

Institué par Dieu et béni de lui, le mariage unit d'abord deux cœurs qui décident d'un commun accord de se donner l'un à l'autre pour toute la vie, cette décision fonde également le choix de Dieu.

Car Dieu nous précède toujours dans tous nos choix. La société vient en second lieu et confirme la décision des conjoints à travers les us et coutumes en vigueur. Cependant, que « *personne ne sépare ce que Dieu a uni* » (Mt 19.6). Sa nature sacrée fait du mariage une institution fondatrice de la famille chrétienne, cette union sacrée est menacée par l'infidélité qui se traduit dans l'adultère. Dieu promet le châtiment des fauteurs de débauche et d'adultère (Ap 21.8).

Les couples fidèles sont sous le signe de la grâce de Dieu et bénéficient sans conteste de ses bénédictions. À chaque couple de comprendre la sollicitude de Dieu, de se responsabiliser et de se discipliner, pour vivre dans l'amour, la fidélité et la foi au Sauveur.

Jacques Bang

Club de recherche et d'étude biblique du Cameroun (C.R.E.B.).

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine — Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))